



# Toulonne

## Informations

 [facebook.com/mairie.toulonne/](https://facebook.com/mairie.toulonne/)  [www.mairie-toulonne.fr](http://www.mairie-toulonne.fr)

N° 235 - Novembre 2023

## Edito

L'assassinat de M. Dominique BERNARD, professeur de français au Lycée Gambetta d'Arras le 7 octobre dernier par un terroriste islamiste appelle à une condamnation absolue. Aucune cause ne peut justifier une telle atrocité, ni une telle atteinte au respect de la vie. Trois ans après la mort de Samuel Paty, l'École et ses professeurs sont de nouveau agressés, parce qu'ils incarnent la transmission et la permanence des principes qui fondent notre Nation et notre République.

Devant ces événements tragiques, vécus douloureusement par notre pays, le conseil municipal a rendu hommage au professeur disparu en observant une minute de silence en début du Conseil Municipal du 20 octobre et en affirmant notre volonté de voir éradiquer ce fléau du terrorisme islamiste.

Notre douleur est vive et immense, il est insupportable d'avoir à revivre le même effroi ! L'école et les passeurs de savoir sont une nouvelle fois attaqués. Restons fermes et unis

pour l'École de la République. Nous ne devons collectivement jamais céder à l'obscurantisme, d'où qu'il vienne.

Je rappellerai ces quelques mots, tellement d'actualité, tirés de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs en 1888 : «Il faut montrer aux élèves la grandeur de la pensée, leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie et aussi notre force. Car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.» Face aux fanatiques qui essaient d'éteindre l'esprit des Lumières et les valeurs de la République, soyons vigilants et unis pour faire front.

Nous exprimons une nouvelle fois notre soutien à sa famille, à ses proches, aux trois autres victimes et à ses collègues d'Arras et de la France entière.

***Le Maire,  
Christian Daire***

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le Maire, le Conseil Municipal, le Comité du Souvenir invitent la population de Toulonne, les anciens combattants, les enfants des écoles, les sociétés et associations de la commune à venir se recueillir devant le monument aux morts pour honorer la mémoire de ceux qui ont défendu la patrie et sont morts pour la France. La commémoration débutera à 10h30. Le traditionnel vin d'honneur suivra.





## RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population 2024 (INSEE), la mairie de TOULLENNE recrute pour la période du 18 janvier au 17 février 2024 six agents recenseurs qui auront pour mission de déposer et de retirer les imprimés à compléter.

### Profil de l'agent recenseur :

- Aptitudes relationnelles,
- Bonne présentation,
- Discrétion, confidentialité,
- Ordonné, méthodique,
- Grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission **le soir et le samedi**. Une bonne connaissance de la commune est souhaitée.
- Capacité d'assimilation : l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement.



Une session de formation sera organisée pour les candidats retenus afin de bien connaître leur mission au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2024.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation manuscrite), avant le 30 novembre 2023, à : Mairie de TOULLENNE, 73 avenue du 8 mai 1945 33210 TOULLENNE ou par courriel : [mairie.toulenn@wanadoo.fr](mailto:mairie.toulenn@wanadoo.fr)

**Le Maire, Christian DAIRE**



### RAPPEL

Mise à disposition **GRATUITE** du **bac jaune** au Pôle technique du SICTOM n°10 Fontaine - "ZAE Fontaine" à Fargues du lundi au vendredi de 13 h à 17 h.

Bac vert en vente au siège du Sictom.

## Permanences

**Urbanisme** : Le mercredi après-midi sur rendez-vous - Mairie

**CCAS** : Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous - Mairie

**ADIL33** : Information sur le logement. 05 57 10 59 43 afin de convenir d'un rendez-vous avec un conseiller en télétravail, soit en envoyant un courrier électronique sur la messagerie : [contact@adil33.com](mailto:contact@adil33.com). Informations sur [www.adil33.org](http://www.adil33.org). Permanence à Toulenn **10 novembre**.

**CAUE** : Conseil en architecture et environnement «Construire, agrandir, restaurer, aménager». Sur rendez-vous, au 05 40 34 50 01 - 26 rue Maubec à Langon, Service des ADS de la CdC Sud Gironde.

**Conseillers départementaux** : **Isabelle Dexpert - Jean-Luc Gleyze**. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Madame Isabelle Savasta au 05 56 99 33 33.

**Ma commune, Ma Santé** : prochaine permanence à Toulenn **lundi 11 décembre** de 14h à 17h. Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie (05 56 63 48 39) avec M. Franck JORIGNE (07 81 40 03 83).



## Le Parcours de citoyenneté : Le recensement obligatoire 4<sup>ème</sup> période 2023

Tous les jeunes Français, garçons et filles, nés en **OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2007** doivent se faire recenser à compter du **1<sup>er</sup> jour anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera alors remise. Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



## État Civil

Stéphanie EMAZABEL et Thierry MENSENCAL se sont unis le 14 octobre 2023.

Vous désirez faire paraître dans votre bulletin municipal un avis de naissance, de mariage ou de décès. Veuillez contacter la mairie au 05 56 63 48 39 ou envoyer un courriel à [accueil@mairie-toulenn.fr](mailto:accueil@mairie-toulenn.fr)

## Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Jeudi : Fermé au public. - Samedi : Fermé.

Si vous avez besoin de joindre pendant le week-end un élu suite à un problème sur la commune, veuillez contacter le numéro suivant : 05 56 63 48 39. Votre appel sera transféré directement sur le portable de l'élu de permanence. Nous vous remercions de ne l'utiliser qu'en cas d'urgence. En cas d'indisponibilité momentanée de ce dernier, vous êtes invité(e) à laisser un message contenant votre numéro de téléphone pour être rappelé(e). Merci de votre compréhension.

## Vos Services

**Sous-Préfecture** : Lundi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h - Mercredi : Fermé au public.

**Sictom : Horaires du centre de recyclage de Langon** : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h et le samedi : 9h-17h.

**Ramassage des Ordures Ménagères** : Mardi matin (excepté jours fériés).

**Ramassage des Déchets Verts** : **Jeudi matin, tous les 15 jours, depuis le 12 janvier.**

**Ramassage des emballages, papiers** : **Vendredi matin, tous les 15 jours, depuis le 13 janvier.**

**La Poste** : En raison des travaux du bureau de Poste de Langon les horaires du bureau de Toulenn seront modifiés **du 7 septembre au 13 novembre** :

**Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h00 à 12h00.**

Bulletin d'information de TOULENNE.

Directeur de la Publication :  
Christian DAIRE, Maire.

Mise en page, Imprimerie :

Sauternes Impression. Photos : Mairie

Site : [www.mairie-toulenn.fr](http://www.mairie-toulenn.fr)



## TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES PINS FRANCS

### Extrait de la note aux riverains :

Les travaux d'aménagement de la «Rue des Pins Francs» ont commencé le 30 octobre par l'intervention de GRDF en vue du remplacement de 8 branchements individuels de gaz. Ce chantier devrait durer jusqu'au 15 novembre (sauf aléa climatique).

La circulation sur la Rue des Pins Francs (RD116E3) s'effectuera en sens unique, depuis la RD116 (Route de Landiras) vers la RD1113 (Avenue du 8 mai 1945). La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h sur toute l'emprise du chantier et le stationnement sera interdit au droit de la RD116E3. Au cours de cette période, la circulation des poids lourds (PTAC > à 7,5 tonnes) sera totalement interdite sur la Rue des pins francs pour des raisons de sécurité. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules de transports scolaires.

L'entreprise Bouygues E&S Aquitaine est chargée par GRDF de la réalisation de ces travaux.

Pour toute question relative à ce chantier, merci de contacter M. LAILHEUGUE au 06 89 04 99 68.

Ces travaux sur les trottoirs de la «Rue des Pins Francs» se poursuivront avec l'intervention du SDEEG en vue de l'effacement des réseaux électriques basse tension et Télécom, ainsi que par l'installation de nouveaux mats d'éclairage public. Ce chantier devrait durer jusqu'au 15 janvier 2024 (sauf aléa climatique). Les mêmes mesures de sécurité routière seront conservées au cours de ce chantier, avec la mise en circulation en sens unique.

L'entreprise CEPECA est chargée par le SDEEG de la réalisation de ces travaux.

Pour toute question relative à ce chantier, merci de contacter M. BLANC au 06 21 20 32 10.

Les collectes du SICTOM seront aménagées.



## COURSE SOLIDAIRE

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la CAPE (cellule d'atteintes aux personnes) de la compagnie de gendarmerie de LANGON-TOULENNE organise une marche/course solidaires dans le Sud-Gironde. Depuis sa création en 2021, cette structure spécialisée dans la prise en charge des violences intra-familiales accueille entre 400 et 500 victimes chaque année. Elle travaille en étroite collaboration avec le tissu associatif.

Cet événement sportif et convivial a vocation à sensibiliser tous les publics et à améliorer l'accueil des victimes.

Vous ne pouvez pas venir ? Pas de problème, une cagnotte sera bientôt ouverte par l'association caritative "Sud-Ouest Solidarité". L'ensemble des dons sera reversé à l'association APAFED (Association pour l'Accueil des Femmes en Difficulté).

**MARCHÉ & COURSE SOLIDAIRES**

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**SAMEDI 25 NOVEMBRE - 09H00 À 12H00**

Départ libre entre 09h00 et 11h00 | Stade de Toulonne  
Inscriptions sur place - Participation de 2€ par personne

1km ou plus

Fonds reversés à l'association APAFED

Village associatif, animations sportives gratuites et

Mairie de TOULENNE E.Leclerc CA AQUITAINE SUD OUEST solidarité GROUPE HOSPITALIER & CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC

## TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

### Cochez votre agenda !

Toulonne s'engage comme les précédentes années pour le Téléthon les 8 et 9 décembre.

Le vendredi soir un loto et une soirée théâtre le samedi avec La compagnie de Thalie.

Les informations à venir sur les réseaux sociaux.



## Résumé du Conseil Municipal

Une minute de silence a été observée en hommage à M. Dominique BERNARD, professeur de

### Décisions à prendre

#### 1) Demande d'aide financière auprès du SDEEG au titre du 20% de l'éclairage public (Tranche 1 - Rue des Pins Francs)

M. le Maire rappelle à ses collègues le projet d'effacement des réseaux sur une partie de la « Rue des Pins Francs » entre l'Avenue du 8 mai 1945 et la Rue du Château d'Eau .

Ces travaux seront complétés par des travaux de génie civil pour l'effacement du réseau Télécom,

Au total, cette opération va coûter 69.506,50 € (Éclairage public : 25.925,50 € et Télécom 43.581,00 €) soit une somme légèrement inférieure à la prévision budgétaire 2023 de 72.500 €.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de réaliser les travaux d'éclairage publics tels que décrits ci-dessus, de solliciter le SDEEG pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 20 % dans le cadre des travaux d'éclairage public.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

M. BALADE précise que les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif seront modifiées lors de ces travaux (une information sera donnée aux riverains). Le transport scolaire ne sera pas impacté.

#### 2) Décision modificative n°3 au BP 2023

### Informations

#### 1) DIA - Avis du conseil municipal sur les affaires en cours

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption pour les affaires qui lui sont présentées.

Ces avis seront transmis au Président de la CdC du Sud Gironde pour validation.

#### 2) Compte rendu par M. le Maire de la réunion avec M. Axel GRAND, nouveau directeur du CRD

##### 1 - Aménagement de l'aire de stockage du CRD, Cours de Verdun

Projet d'aménagement du parking et d'installation d'une clôture autour de la parcelle située sur la commune de TOULENNE en face des locaux administratifs du CRD, afin de sécuriser cette zone de stockage de matériaux et autres éléments de voirie et aménagement

M. le Maire expose au conseil municipal que les crédits prévus à certains articles du budget communal doivent être majorés ou minorés sur le budget de l'exercice 2023, afin :

- d'ouvrir les crédits nécessaires au remboursement à la SAFER des taxes foncières de l'immeuble LUSSAC, réglées par leurs soins, au cours de la période de portage de cette réserve foncière entre 2018 et 2023 (6000 €);

- d'inscrire en recette et en dépense d'investissement les crédits correspondant à l'attribution du «FDAEC 2<sup>ème</sup> enveloppe» sur l'opération de clôture du terrain d'honneur à la plaine des sports (14.800€).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

#### 3) Dossier de surendettement - effacement de dettes

M. le Maire informe que, sur décision du Juge d'Instance, le conseil municipal est appelé à admettre en non-valeur la créance (24 €) d'un utilisateur de services municipaux, précisant que toutes les poursuites contentieuses ont été effectuées.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

#### 4) Renouvellement de la convention de

de parking. M. le Maire est favorable au projet si cette entrée de bourg est traitée qualitativement.

#### 2 - Échange de la «Rue de la Caminasse (VC7)» et des «Rue de Vincennes et Rue de Gazette (RD116E2)»

M. le Maire a souligné la volonté politique de voir transférées ces voiries entre le Département et la Commune de TOULENNE, rappelant que l'itinéraire des transports exceptionnels passe par la VC7. Toutefois cet échange est soumis à la réhabilitation minimale de la chaussée (89 000 €). Des discussions doivent être engagées également avec Vinci, qui utilise cette voie pour les déviations de l'A62. Le CRD a rappelé la nécessité de créer deux ronds-points aux intersections de la RD1113/VC7 (les emplacements réservés sont prévus au PLUi) et de la RD116E2/RD116, même si leur programmation n'est

#### partenariat avec l'ADIL 33

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement a pour vocation d'informer gratuitement sur toute question touchant au logement et à l'Habitat. Cette information, qui repose sur une compétence juridique et financière confirmée, doit être complète, neutre, personnalisée et gratuite. M. le Maire propose au conseil municipal de soutenir l'action de l'ADIL 33 en lui octroyant la subvention de fonctionnement demandée (0,14 € par habitant, soit 392,70 €).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

#### 5) Modification du tableau des effectifs (création d'un poste non permanent d'adjoint administratif à mi-temps pour accroissement d'activité)

Considérant les besoins du service (opérations de fin d'année, recensement de la population...) ainsi que l'incertitude sur le devenir d'un agent actuellement à temps partiel pour création d'activité, M. le Maire propose aux conseillers municipaux de conserver jusqu'au 31 mai l'agent administratif la remplaçant à temps non complet afin d'assurer la continuité du service.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

pas encore actée.

#### 3 - Aménagement des trottoirs de la Rue des Pins Francs

Nécessité d'une convention avec le Département et d'un Avant-Projet Sommaire incluant le projet de piste cyclable.

#### 4 - Aménagements sécurité Route de Landiras (RD1116)

Le CRD conseille de réaliser rapidement l'aménagement de l'olive en bas du pont. Il émet un avis défavorable aux plateaux rehausseurs (avis partagés par les riverains craignant le bruit des camions) et préconise des feux verts «récompense». De plus, le CRD conseille de réparer les avaloirs de la RD116 dans les prochains mois. En effet, la réfection de la bande de roulement a été inscrite à la programmation 2024 du Département,



## Conseil municipal du 20 octobre 2023

français au Lycée Gambetta d'Arras, assassiné le 7 octobre dernier par un terroriste islamiste.

en attente de confirmation. Des élus souhaitent toutefois garder le rehausseur en face de la boulangerie.

### 5 - Demande de cession de parcelles de M. LESCURE - Rue des Videaux

Les riverains sont invités à présenter au CRD leur demande de cession des accotements de la route départementale.

### 3] SICTOM, présentation du bilan d'expérimentation du TRI et schéma de collecte 2024 par M. BALADE

626 réponses ont été reçues sur 3.729 foyers (soit 17 %), ce qui est jugé comme un taux de réponse satisfaisant pour tirer des conclusions.

88 % des foyers n'ont plus de doutes sur les consignes de tri.

54,5 % des foyers jugent la fréquence de collecte du bac jaune adaptée. 77,5 % estiment la taille de leur bac jaune adaptée. 56,5 % ne mettent plus d'emballages dans leur bac noir.

79 % des foyers estiment trier plus leurs emballages qu'auparavant... 67 kg par habitant de déchets triés ont été collectés à Toulonne sur le 1er trimestre 2023 (pour mémoire, 40 kg en 2022). L'expérimentation est un succès. Les ordures ménagères résiduelles collectées ont baissé de 15 % à Toulonne par rapport à 2022 (de 247 à 210 kg par habitant).

Projet d'étendre la collecte du tri en porte-à-porte sur tout le territoire du SICTOM.

Étude du scénario prévoyant une collecte des ordures ménagères et du tri 1 fois tous les 15 jours. Cette solution permettrait un gain de près de 400 000 €. Toutes les communes du SICTOM seraient

concernées.

À partir du 01/01/24, tous les habitants devront gérer leurs bio déchets. Un important travail de sensibilisation doit être engagé par le SICTOM.

Les élus s'interrogent sur un tel fonctionnement, sur l'acceptation des administrés, sachant que leur redevance ne baissera pas. M. BALADE rapportera nos réflexions au SICTOM.

### 4] CCAS, suivi de la gestion des logements communaux et du taux de chômage par Mme BOUCAU

Location des logements du parc locatif communal : à ce jour, il s'avère qu'il n'y a presque plus d'impayés.

Dossiers en cours pour la location au 1er décembre du logement communal situé au 28 Rue de Vincennes. Un autre logement communal sera mis prochainement en location.

Chômage : après avoir dépassé la barre des 270 demandeurs d'emplois en 2020, leur nombre se stabilise depuis plus d'un an autour de 200, dont 141 sont indemnisés. En octobre 2023, 100 hommes et 102 femmes résidant à Toulonne étaient inscrits à Pôle Emploi.

### 5] Validation de la candidature au label Territoire Bio Engagé réservé aux collectivités locales et aux établissements de restauration

M. le Maire a plaisir d'informer le conseil municipal que le Jury Territoire BIO Engagé a attribué à la commune de TOULENNE le label «Territoire Bio Engagé» pour avoir atteint 37,36 % de produits bio dans les repas servis à son restaurant

scolaire. Cette labellisation est valable un an, reconductible sur justificatifs. L'approvisionnement auprès des filières locales est également privilégié, malgré des difficultés pour trouver des producteurs qui livrent. L'association «Au près des cuisiniers» facilite leur mise en relation et la fourniture pour les collectivités.

La remise officielle du label aura lieu Mercredi 17 janvier 2024 à 14h00 au restaurant scolaire.

M. le Maire remercie le CGRE, notamment Nicolas BAGOT s'occupant de la gestion et l'économat de l'association, Christian MEUSNIER notre chef cuisinier et Agnès REGLAIN notre diététicienne, pour leur participation active à l'obtention de ce label.

### 6] Compte-rendu de Mme MALEPLATE-JANUARD / groupe de travail «Garage Messines»

Préparation de la liste des besoins prioritaires, préalable au déplacement des véhicules, matériels et autres machines-outils afin de libérer la partie du garage des actuels ateliers, intégré dans les futurs travaux de restructuration du groupe scolaire.

En concertation avec l'équipe technique, un maître d'œuvre devra être choisi pour définir les aménagements minimums. Des prévisions budgétaires seront réalisées sur plusieurs exercices pour cette opération.

De son côté, le local commercial sera proposé en l'état à la location, dès la signature de l'acte de cession de l'usufruit auprès de l'EPFNA.

## Questions diverses

**M. le MAIRE** propose de relancer le programme de vidéo protection, l'État promouvant ces dispositifs dans le contexte politique actuel.

**M. LAMARQUE** informe les conseillers que le tribunal administratif a rejeté la requête de la commune et des riverains de la SNCF demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral relatif à l'alignement de la voie SNCF à l'Allée des Genêts. Il ne connaît pas pour l'instant les conséquences de cette décision. La commune propose de ne pas faire appel.

**Mme DESCLAUX** rappelle le concert à l'Espace Culturel demain soir, ainsi que l'organisation de 4 conférences avec l'Université du Temps Libre sur le thème de la seconde guerre mondiale : 4/11/23, 20/01/24, 16/03/24 et 4/5/24.

**M. FAVIER** présentera le compte rendu de la dernière assemblée générale du CGRE lors du prochain conseil.

**M. RATEAU** rappelle l'organisation du Téléthon à Toulonne les 8 et 9 décembre. Sont prévus un Loto, le vendredi soir et une soirée théâtre, le samedi.

**M. BALADE** remercie la commune pour le prêt d'un véhicule et de matériels pour la bonne tenue de la dernière fête de la palombe à Bazas.

**Prochains conseils :**

**Vendredi 17 novembre  
et Vendredi 15 décembre  
à 18 h 30**



## Soirée des voisins

Le 23 septembre 2023, les habitants, de l'Allée des 4 Vents et de l'Allée des Genêts (ex lotissement les Videaux) ont organisé un apéritif tapas façon auberge Espagnole.

Ils ont été nombreux à partager ce moment festif et convivial sous un beau soleil de fin d'été. Cela a été l'occasion pour eux de se rencontrer et de prendre le temps d'échanger entre anciens et nouveaux venus. Ils se sont quittés tard dans la soirée en se promettant de renouveler ce moment de rencontre convivial.



## ATPH

### Échos de deux belles soirées musicales

C'est dans un même éloge que j'engloberai les choristes du HAPPY SINGERS GOSPEL, les musiciens de MANDOL'IN TEMPO et la chorale CANTARDI de Saint-Macaire pour la qualité de leur intervention respective le 16 septembre et 22 octobre en l'église Saint Saturnin.

Deux moments musicaux unanimement appréciés, de pur bonheur, offerts au public dans un lieu recherché pour sa remarquable acoustique.

À l'enthousiasme communicatif des premiers, tout au long d'un magnifique répertoire composé de musique afro-américaine et de gospel, ont suivi le raffinement et le charme de la mandoline remise en valeur par Jean-Luc Rocchietti. Avec pour clore ce dernier concert de l'année, un superbe bouquet final, la chorale CANTARDI dirigée par Barbara Bajor interprétant trois superbes chants anciens accompagnés par Mandol'in Tempo, toujours sous la pointilleuse direction de son chef Jean-Luc Rocchietti !

En conclusion, moments réconfortants pour ATPH qui bout néanmoins d'impatience devant le retard pris dans les réalisations promises de divers travaux : mur extérieur église, lustres, vitrail...



Louis Darrieulat



## GÉNÉALOGIE

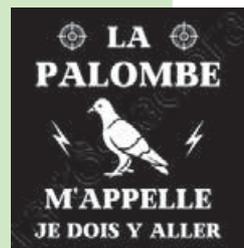
Notre atelier se déroulera le **mercredi 15 / 11 / 2023** à partir de 14 h salle des associations de Toulence.



## PÉTANQUE LOISIR TOULENNE



Ce mois d'octobre est pour nous signe de départ pour quelques temps de certains de nos membres. Nos joueurs souffrant du syndrome de la «MALADIE BLEUE» nous ont quittés pour assouvir leur 2<sup>ème</sup> passion LA CHASSE À LA PALOMBE !!



Même avec un effectif réduit, nous continuons à jouer. Si comme nous vous êtes un passionné de pétanque, venez nous rejoindre.

Vous pourrez jouer en tant qu'invité jusqu'à la fin de la saison 2023.

Si cela vous plaît, vous prendrez alors dès le mois de janvier votre carte et deviendrez un membre de l'association pour la saison 2024.

**Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter notre président au : 06.10.85.76.53 ou venir nous voir sur le terrain les mardis et vendredis après-midi.**



«Tous les articles et photos destinés à la publication devront nous parvenir avant le 21 de chaque mois.  
Courriel : communication@mairie-toulence.fr»



## JUDO

### Carton plein au judo de Toulonne !

La saison 2023-2024 a repris de plus belle au Judo Club Toulonnais ! Après la venue de Cathy Arnaud, le club a eu le plaisir de remettre deux ceintures noires. Le club félicite donc Emmanuel Fuchs et Jean-Baptiste Puyau pour leur investissement et leur travail pour l'obtention de leur grade.

Le club a tenu à les mettre à l'honneur le vendredi 22 septembre avec la présence des enfants et des adultes licenciés lors de l'entre deux cours. Ces deux judokas ont pu réaliser leur premier cours avec leur ceinture noire ce même jour.



Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, c'est Brendan Denoual qui termine ses 100 points en vue du passage de grade 2<sup>ème</sup> DAN et Jean-Baptiste, lui, n'a pas attendu et grappille 30 points lors de compétitions pour le passage de son 2<sup>ème</sup> DAN.



Un mois après avoir félicité nos deux ceintures noires, Léo et Julien ont représenté le club à Lormont. Julien Balse obtient la totalité des points pour obtenir à son tour sa ceinture noire où il termine 1<sup>er</sup> à cette compétition.

Des débuts en compétitions pour deux minimes du club sur le circuit Nouvelle Aquitaine qui ont pu représenter fièrement le club.

Le club félicite grandement ces judokas et continuera de les accompagner pour évoluer.

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au : 07 82 07 03 07**

Nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet et les réseaux sociaux pour suivre l'actualité du club.

**<https://www.facebook.com/judoclubtoulonnais/>**  
**<https://judoclubtoulonnais.fr/>**



## RA.PE.TOU

### Du mouvement chez les RAPETOU !

Le samedi 30 septembre, avait lieu la 33<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association. L'occasion pour le président, Jérémie Januard, de dresser le bilan moral de la saison écoulée. Les RAPETOU ont désormais 126 adhérents, dont de nombreux nouveaux et nouvelles. La course que nous organisons, la Cavale des RAPETOU s'est déroulée le 14 mai dernier et a connu une très bonne participation avec 410 arrivants sur les différentes épreuves. Le président en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles, la municipalité, ainsi que les partenaires. Le trésorier, Frédéric Godde, dresse un bilan financier équilibré. Enfin, Marcel Gouin évoque les différentes courses et cite les coureurs les plus méritants.

C'est alors l'heure de renouveler le bureau, l'émotion est bien palpable car 5 membres du bureau ont décidé d'arrêter. Après 5 ans au bureau, notre secrétaire Raphaële André, a décidé de passer la main, tout comme 3 membres du bureau, Béatrice Penaranda, Christelle Lacoste et Yohann Daviau. Ils sont tous remerciés chaleureusement et reçoivent un cadeau bien mérité. Quant à Marcel Gouin, membre du bureau depuis 12 ans et vice-président pendant 8 ans, c'est un véritable hommage qui lui est rendu. Sa gentillesse, sa disponibilité, sa grande connaissance de l'association et sa capacité d'analyse sont louées. Pour les RAPETOU, c'est une page qui se tourne. Il est à noter que les 5 membres sortants du bureau restent au club et sont toujours bénévoles si besoin. David Cazemajou et Thibault Dupuy rejoignent le bureau, qui compte maintenant 5 membres.

L'assemblée générale est suivie d'un apéritif et d'un repas convivial à l'espace culturel réunissant 70 personnes.

### Le nouveau bureau :

- Président : Jérémie Januard
- Trésorier : Frédéric Godde
- Secrétaire : Pascal Reynaud
- Membres du bureau : David Cazemajou et Thibault Dupuy



## FOOTBALL

Depuis le début de saison notre équipe U14 portent fièrement sur son maillot le logo LES LIENS DU CŒUR, en match comme à l'échauffement.

Les bénévoles du club arborent également un tee-shirt à l'effigie de l'association, pour mieux faire connaître celle-ci au grand public et valoriser ses actions et son engagement en faveur du sport.



Le club de Fargues Toulonne a organisé à Toulonne samedi 7 octobre, un plateau U8 U9 et U11, les dirigeants, les éducateurs ainsi que les parents ayant souhaité apporter leur soutien à l'association Ruban Rose.





**U.T.L.**  
Université du Temps Libre  
Arts et Découvertes  
De la Vallée du Ciron & proche Garonne  
[www.utlartsetdecouvert.wixsite.com/utl-site](http://www.utlartsetdecouvert.wixsite.com/utl-site)  
Siège social : Mairie 33210 Pujols sur Ciron

&

Mairie  
de  
**TOULENNE**

*Vous présentent les conférences  
de M. Meynier*

# La Seconde Guerre Mondiale

Thème de ce jour

*Les ports artificiels "Mulburries"  
installés en Normandie  
en juin 1944*

**Espace culturel  
TOULENNE**

**Samedi 4  
Novembre  
16 heures**



Prochaines conférences en janvier, mars,  
mai. Plus d'info sur le site de l'UTL  
Contact Infos : Mireille 06 83 37 00 67  
[mireille.chaligne@gmail.com](mailto:mireille.chaligne@gmail.com)

